

# Maison des droits Jeanne Chauvin

Cet équipement permet aux habitants d'y trouver de l'information sur les dispositifs municipaux mais également sur les différents droits qu'ils peuvent prétendre sans avoir à se déplacer jusqu'à l'Hôtel de Ville.



## [Participez à l'enquête sur la maison des droits](#)

Les trois missions principales sont axées autour :

- de l'aide aux victimes,
- de l'accès aux droits
- de l'accès aux outils numériques.

Vous pouvez y trouver des permanences de partenaires comme l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL), Association des paralysés de France (APF) France handicap, Aide aux victimes et mesures judiciaires (Avimej), Info rénov de la CA Roissy Pays de France, Mission locale mais également de l'aide pour :

- la rédaction et à la constitution de dossiers administratifs
- un accompagnement pour les démarches administratives en ligne
- des renseignements de tout ordre administratif et/ou social
- de l'information, orientation et prises de rendez-vous vers les services partenaires compétents.

## Les permanences de juin 2024 :

<a href="#">Mission locale</a>	lundis 3, 10, 17, et 24 juin	8h30 - 12h / 14h - 17h (RDV)
AIP	jeudi 20 juin 2024	14 - 16h (sur RDV)
<a href="#">Aide aux victimes et mesures judiciaires</a> Psychologue	vendredis 7 et 21 juin	9h30 - 12h (RDV)
<a href="#">Aide aux victimes et mesures judiciaires</a> Juridique	vendredi 14 juin	9h30 - 12h / 14h-17h30 (RDV)
Juridique, droit des étrangers	samedi 22 juin	8h30 - 12h (RDV)
<a href="#">Association des paralysés de France (APF) France handicap</a>	jeudi 13 juin	14h - 16h (RDV)
Médiation	mercredi 19 juin	9h - 12h (RDV)
<a href="#">Point conseil budget (CCAS)</a>	vendredi 28 juin	8h30 - 12h (RDV)
<a href="#">Agence nationale pour l'information sur le logement (ADIL)</a>	Pas de permanence en juin	14h-17h30 (RDV)

## Coordonnées

Maison des droits Jeanne Chauvin  
18 avenue des Chênes  
77270  
Villeparisis  
[maisondesdroits@mairie-villeparisis.fr](mailto:maisondesdroits@mairie-villeparisis.fr)  
01 87 06 58 80  
Infos pratiques

### **Horaires d'ouverture à compter de janvier 2024 :**

Lundi	8h30 / 12h	14h / 17h30
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	8h30 / 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h / 17h30
Vendredi	8h30 / 12h	14h / 17h30
Samedi	4e samedi du mois 8h30 / 12h	Fermée
Dimanche	Fermée	Fermée

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

**La Maison des Droits sera ouverte le SAMEDI 22 JUIN- DE 8H30 / 12H**